

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - L'OBSERVATOIRE

MAURITANIE : Actes de violence et arrestation arbitraire de neuf activistes anti-esclavagistes

Genève-Paris, le 15 août 2011. L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un programme conjoint de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), condamne les actes de violence exercés à l'encontre de neuf membres de l'Initiative de résurgence du mouvement abolitionniste en Mauritanie (IRA) ainsi que leur arrestation arbitraire.

Le 4 août 2011, plusieurs membres de l'IRA qui tenaient un sit-in pacifique à proximité de la brigade des mineurs de Nouakchott afin de dénoncer le manque de diligence de la police à enquêter sur un cas d'esclavage présumé à l'encontre d'une mineure et appeler à l'application de la Loi n°2007-048 de 2007 criminalisant les pratiques esclavagistes ont été insultés et violemment attaqués par des membres de la tribu de la présumée esclavagiste. Les assaillants s'en sont également pris aux policiers, tentant de libérer cette dernière.

Cependant, les forces de l'ordre ont alors procédé à l'arrestation de neuf membres de l'IRA, MM. **Tourad Ould Zeide, Moulaye Abdoukarim Tourè, Salek Ould Inellah, Ahmed Salem Ould Othmane, Sabar Ould Houceine, Cheikhna Ould Cheyakh, Boulkheir Ould Cheikh Dieng, Elmouctar Ould Mohamed et Alioune Ould Byaye.** Onze manifestants ont également été blessés, dont M. **Biram Ould Dah Ould Abeid**, président de l'IRA, et trois ont dû être emmenés aux urgences.

Le 9 août, les neuf membres de l'IRA ont été déférés devant le procureur, qui les a inculpés en procédure de flagrant délit pour "agression sur les forces de l'ordre" et "appartenance à une organisation non reconnue". Ils ont ensuite été conduits à la prison de Dar Naïm. Leur procès, initialement prévu le 10 août 2011, a été reporté au 17 août à la demande des avocats de la défense.

L'Observatoire condamne fermement ces événements, qui interviennent dans un contexte de répression à l'encontre des défenseurs mauritaniens luttant contre l'esclavage, qui font régulièrement l'objet d'actes d'intimidation de la part des autorités politiques et religieuses.

Dès lors, il est extrêmement préoccupant que, le 5 août 2011, lors d'un entretien télévisé avec la presse diffusé par deux chaînes de la télévision nationale et repris sur l'ensemble du réseau de *Radio-Mauritanie*, le Président de la République, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, a nié l'existence de l'esclavage en Mauritanie. De tels propos, qui ont également été repris le 7 août par les quotidiens officiels *Chaab* et *Horizons*, ne peuvent qu'encourager l'impunité des auteurs de pratiques esclavagistes et les actes d'intimidation à l'encontre de ceux qui les dénoncent.

L'Observatoire appelle les autorités mauritaniennes à libérer de manière immédiate et inconditionnelle les neuf membres de l'IRA, en ce que leur détention ne semble viser qu'à sanctionner leurs activités de défense des droits de l'Homme, en particulier leur lutte contre l'esclavage, et de garantir en toutes circonstances leur intégrité physique et psychologique.

Plus généralement, l'Observatoire demande aux autorités mauritaniennes de mettre un terme à toute forme de harcèlement à l'encontre des activistes anti-esclavagistes afin qu'ils puissent mener leurs activités de défense des droits de l'Homme librement et sans entrave, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'Homme et aux autres instruments internationaux et régionaux ratifiés par la Mauritanie.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

- OMCT : Delphine Reculeau : + 41 22 809 49 39
- FIDH : Karine Appy : + 33 1 43 55 25 18